



ADDENDA # 2

Date: Le 15 octobre 2021

Titre: Services de nettoyage au haut-commissariat du Canada à Singapour (édifice de la chancellerie)

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie par la présente, conformément au présent addenda, la Demande de propositions (DDP) pour la prestation de services de nettoyage, portant le numéro 21-193737. Le présent addenda fait partie de la DDP et a pour objet:

1. Répondre aux questions relatives à la DDP

Le présent addenda est émis avant la réception des offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Pouvez-vous confirmer le nom des entreprises qui ont assisté à la visite des lieux à Singapour pour les services de nettoyage?
- R1. Affaires mondiales Canada (AMC) ne partage pas d'information au sujet des participants aux visites des lieux, et ne fait pas de commentaires au sujet des processus de demande de soumissions qui sont en cours.
- Q2. De plus, comme c'est le cas avec les services de nettoyage à divers hauts-commissariats du Canada partout dans le monde, veuillez confirmer les renseignements suivants dans un addenda à la DDP:
1. ISO 9001:2015 - Système de management de qualité
 2. ISO 45001:2018 - Systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail
 3. ISO 14001 ou le « Clean Mark Silver » ou mieux – National Environment Agency, Singapour
- R2. AMC a décidé de ne pas inclure les normes indiqués ci-dessus pour cette exigence. Seuls les critères d'évaluation techniques décrits dans la DDP (pièce jointe 1 de la partie 4) seront utilisés pour évaluer les soumissions.
- Q3. Si les services de nettoyage actuels sont effectués par une agence, veuillez préciser l'agence.
- R3. Les services de nettoyage actuels ne sont pas effectués par une agence.
- Q4. Pour les services de nettoyage internationaux pour des consulats canadiens, veuillez-vous référer à la DDP 21-177082-B, critères obligatoires 07.
- R4. AMC ne fait pas de commentaires sur les DDP pour d'autres exigences. Veuillez vous reporter à A2 Ci-haut concernant les critères d'évaluation techniques pertinents à la présente DDP.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES